Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [91] (2003)
Heft: 1476

Artikel: Réagissons à la pub !
Autor: Launay, Karine
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-282618

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lettres à l'émilie

Revenons aux revendications fondamentales liées au corps!!
Rina Nissim
Genève

«Rappelez-vous des slogans du Mouvement de libération des femmes (MLF) sur le corps : «Nos corps sont à nous» ; «Un enfant si je veux, quand je veux». Le but était de gagner de l'autonomie face au patriarcat (et ses laquais: maris, médecins, curés...), et en effet, la pilule, l'accès à l'avortement et l'entrée dans le marché de l'emploi nous ont permis de nous renforcer. De haute lutte, les droits ont suivit : le divorce, l'égalité devant la loi et enfin, l'avortement en 2002. On traîne encore les pieds dans la réalisation de ces droits, dans une situation qui se durcit, comme dans le domaine du travail par exemple, avec un appauvrissement des femmes. Et pendant ce temps, que deviennent nos revendications liées à la question du corps?

Le droit à l'enfant ! «Un enfant quand je veux, comme je veux», grâce à une contraception qui se connecte et se déconnecte comme un ordinateur et qui ne demande ni effort et encore moins conscience. Cela mène les jeunes aux contraceptifs les plus durs : les injectables, l'implant, même plus besoin de se rappeler de prendre la pilule tous les jours! Résultats: des saignements aux moments les plus inattendus ou plus de règles du tout et une grossesse avant d'avoir eu le temps de se rendre compte que l'effet du contraceptif est terminé. Donc tout le contraire de ce qui augmente notre autonomie.

Une médecine pleine de promesses...

Après l'arrêt de la contraception, quand le cycle ne se rétablit pas tout de suite ou quand l'enfant ne vient pas alors qu'on l'a décidé, c'est la consternation, voir la panique. Comment ?! Qu'est-ce donc que la médecine moderne, pleine de promesses, si ce n'est pas contrôlable et réparable comme un ordinateur ? Si la grossesse vient, les tests prénataux ouvrent de plus en plus de possibilités d'effectuer une sélection et dans l'enfilade des maladies génétiques et des malformations, suivent l'élimination sur la base du sexe et avec le sperme sélectionné, la sélection de la couleur des cheveux, des yeux et un QI supérieur à 120 ! Et si les années passent et que l'enfant ne vient toujours pas, c'est le fibrome, le kyste de l'ovaire ou l'endométriose qui se manifeste, bien nourri aux hormones des traitements de stérilité. Quand on vous disait, il y a une bonne vingtaine d'années, que l'hétérosexualité peut nuire à votre santé ! Bonjour la dépendance à la médecine et à la société de consommation !

Comme tout commence et finit au lit...

L'éducation; on revient toujours à l'éducation. Ce n'est pas l'ordinateur qu'il faut apprendre au tout-e petit-e, c'est la connaissance de son cycle et toutes ses finesses pour ne pas se laisser enfiler à posteriori n'importe quel contraceptif. Mais pour cela, il faut encore pouvoir imposer un préservatif à un homme, même plus âgé, ou apprendre à utiliser un diaphragme. Cela demande d'avoir confiance en soi et croire que nous pouvons, en prenant toute notre place, vivre dans une société vraiment égalitaire.

Et comme tout commence et finit au lit, il va bien falloir revenir aux revendications les plus fondamentales : le contrôle de notre corps dans l'autonomie. Les rapports femmes-hommes sont malheureusement toujours animés d'une certaine tension, un rapport de force. Les rapports de domination/soumission ne sont pas encore évacués, la violence en est le témoin. Et voilà que certains sexologues modernes nous recommandent de redevenir soumises et laisser les hommes être de «vrais hommes» et que tout ira mieux. (...)

Réagissons à la pub !
Karine Launay
Lausanne

Comment les femmes peuvent-elles espérer trouver leur juste place dans la société si elles continuent d'accepter que leur anatomie soit considérée comme un bien public que l'on peut à sa guise déshabiller et placarder à tous les coins de rues? Ne laissons plus la publicité donner aux filles comme modèle (et aux garçons comme idéal) la femme-objet, toujours prête et offerte. La règle n° 3.11 de la Commission suisse pour la loyauté dans la communication commerciale précise noir sur blanc que : « Est notamment à considérer comme sexiste toute publicité dans laquelle une personne de l'un ou l'autre sexe est présentée comme un objet de soumission, d'asservissement, etc. ». Mais cette commission n'entre en matière que si on lui écrit. Alors, tous et toutes à vos plumes ou claviers si vous jugez qu'une affiche publicitaire va trop loin. : www. lauterkeit.ch. Commission suisse pour la loyauté, Kappelergasse 14, BP. 2585, 8022 Zurich.

«Pourquoi priver de travail une femme de ménage?»
Suzanne Brunner

Je vous fais part de ma réflexion par rapport au débat du numéro de septembre (ndlr *Employer une «femme de ménage» ?*). Je suis enseignante en arts visuels. Pour en arriver là, il m'a fallu un bac, passer quatre ans dans une école d'art, et suivre ensuite le séminaire pédagogique pour obtenir le brevet d'enseignement. C'est une formation qui, vous en conviendrez, coûte cher à la société. En-dehors de mes heures d'enseignement, je travaille à des illustrations destinés à des livres pour enfants. Il me semblerait peu judicieux, avec toutes mes compétences, d'assurer moi-même les travaux de nettoyage de mon appartement, et de priver de travail une «femme de ménage». Celle-ci n'ayant aucune qualification, serait incapable d'assurer le boulot que je fais, et a besoin d'un emploi. L'indécence de la pratique d'engager une autre femme pour faire un travail peu gratifiant vient du fait que beaucoup d'employeuses, sous les prétextes les plus fallacieux, ne déclarent pas leur employée, ne paient pas les charges sociales ni les assurances, ni les vacances. La rémunération de ma femme de ménage est de 25 fr. de l'heure, moins sa part d'AVS. Elle est assurée par mes soins, et je paie au tarif plein les prestations qu'elle ne peut pas fournir si je suis en vacances ou en voyage. J'estime ainsi que je lui suis aussi utile qu'elle l'est pour moi.